



Le Canada est mis sur la touche dans le débat sur les systèmes de défense anti-missiles

Peggy Mason, qui fut l'ambassadrice canadienne au désarmement entre 1989 et 1994, a déclaré au déjeuner-causerie de novembre que le Canada n'influencera guère la décision des États-Unis, qui doit être annoncée vers le milieu de l'an 2000, sur l'opportunité de déployer un système national de défense anti-missiles.

Les États-Unis n'ont besoin ni de notre territoire, ni de notre équipement, a-t-elle déclaré. Nous ne jouissons d'aucune influence auprès des États-Unis. Si ces derniers décident de mettre ce projet à exécution sans nous, cela voudra dire que tout un élément de la défense de l'Amérique du Nord sera mis à exécution sans nous.

Pour le Canada, ce serait une véritable catastrophe, à son avis, si les États-Unis décidaient de procéder au déploiement d'un tel système, ce qui compromettrait nécessairement le Traité de 1972 sur les missiles anti-missiles balistiques. (Les États-Unis seraient obligés d'obtenir l'accord de la Russie pour modifier le traité ou alors réaliser leur projet sans son accord.) Elle a fait remarquer que le débat sur les missiles anti-missiles - c'est-à-dire l'utilisation d'un missile pour en abattre un autre, comme si l'on tirait une balle contre une autre balle - n'est pas nouveau, puisqu'il revient sur le tapis aux États-Unis tous les 10 ans environ.

À ce chapitre, certains prétendaient que puisque la seule réponse possible de nos jours à une attaque nucléaire est une contre-attaque nucléaire, ne vaudrait-il pas mieux se doter d'un système de défense anti-missiles? Autrement dit, un engagement de missiles défensifs et offensifs serait préférable à la destruction mutuelle assurée.

D'après M^{me} Mason, les avis sont très partagés sur la question, y compris parmi ceux qui préconisent le contrôle des armements. L'un des camps prétend qu'il ne sera possible de réduire de façon importante le nombre d'armes nucléaires que si les États-Unis déploient un système de défense nucléaire. L'autre camp maintient que le déploiement d'un tel système aurait pour résultat d'écartier à tout jamais la possibilité d'une réduction importante d'armes et de déclencher au contraire une course aux armements offensifs. Les détracteurs de cette stratégie craignent également que même le déploiement d'un système limité de défense nucléaire encourage les gens à croire qu'il suffit pour se protéger de se transformer en « forteresse », attitude qui risquerait de favoriser une insularité accrue et davantage d'unilatéralisme de la part de la seule superpuissance du monde.

M^{me} Mason, l'un des 23 experts internationaux à avoir participé au Forum de Tokyo sur la non-prolifération nucléaire et le désarmement, a signalé les différences entre les systèmes nationaux de défense anti-missiles et les systèmes de défense anti-missiles de théâtre, tels que le système

Patriot, utilisé contre les missiles Scud de l'Iraq durant la guerre du Golfe de 1991. Mais elle ajouta que de nos jours, la portée des systèmes de défense de théâtre - dont un bon exemple serait le système de défense haute altitude de théâtre d'opérations et le système naval de défense de théâtre - était tellement grande qu'il y avait de plus en plus de chevauchements avec les systèmes nationaux à plus faible portée.

Le Japon participe actuellement avec les États-Unis à un programme de recherche sur les systèmes de théâtre, mais il est fort possible que les systèmes les plus perfectionnés enfreignent le Traité sur les missiles anti-missiles balistiques. De l'avis de M^{me} Mason, « Si l'on pensait que le Japon se conformait de moins en moins aux conditions du Traité, cela aurait un effet extrêmement déstabilisateur. »

M^{me} Mason expliqua que la plus grande préoccupation relative à l'éventuelle déploiement d'un système national de défense anti-missiles concerne la possibilité que cela déclenche une course aux armements offensifs, et notamment des missiles à longue portée. Pour ce qui est de la menace que représentent les terroristes et les États récalcitrants, de nombreux experts sont d'avis qu'il est peu probable que ces derniers aient recours aux missiles balistiques intercontinentaux; des bombes dans des valises sont beaucoup plus probables. Dans le contexte de la capacité américaine nettement supérieure sur le plan des armements classiques perfectionnés - et en l'absence de toute mesure multilatérale de réelle limitation - le déploiement d'un système national de défense anti-missiles pourrait provoquer un regain de terrorisme.

La mise en place d'un tel système serait également un sale coup pour la Russie, qui sait qu'elle ne pourrait participer à un tel programme. Les alliés du Canada au sein de l'OTAN - la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne - sont très préoccupés par cette éventualité, mais le Congrès ne tient aucun compte des objections de pays étrangers pour qui ce sont simplement des jérémiades de quelques copains de Clinton.